



Intervention liminaire – Plénière du 09/12/21

Marie-Claude BRIET-CLEMONT

*Seul le prononcé fait foi.*

Mes chers collègues,

En premier lieu, un remerciement tout particulier à ceux qui ont fait le choix de la présence pour que nos travaux puissent se dérouler et être validés dans les meilleures conditions.

Les épreuves et les embuches sont toujours matière à analyse et enseignement. Pour la sérénité des validations, nous expérimentons aujourd'hui le vote électronique, lequel n'était pas possible en distanciel.

Notre séance du jour est dense, et mon propos d'introduction sera court, malgré une actualité dans laquelle nous sommes pleinement engagés.

Après une installation pendant l'été, nos instances restent à stabiliser, mais, clairement, le CESER Grand Est, qui renouvelle en profondeur ses méthodes de travail, est au travail, avec sérieux. Je veux saluer les commissions déjà engagées dans des avis au long court.

Quatre notes d'opportunité ont été validées lors du Bureau de novembre :

- Celle de la commission Économie et emploi sur la bioéconomie sous la responsabilité de Sébastien Loriette. Elle a précédé une saisine du président Jean Rottner sur ces questions ;
- Celle sur les compétences de la commission Formation tout au long de la vie sous la responsabilité de Stéphane Heit ;
- Celle sur les mobilités en milieu rural sous la responsabilité d'Odile Agrafeil ;
- Celle sur les services publics dans l'espace transfrontalier sous la responsabilité de Patrice Harster.

Le Bureau de février en validera d'autres, et nous attendons les saisines du président Jean Rottner, pour le début 2022.

Le travail de temps court a aussi démarré avec notre contribution pour le plan Forêt 360° qui sera prochainement adopté par le Conseil Régional : une contribution exemplaire, 19 propositions votées par le Bureau au regard du temps contraint imposé à l'exercice par le Conseil régional : un mois, des conseillers de deux commissions Économie et Emploi et Environnement et Territoires, une couverture

presse positive et une participation aux assises forêt-bois le 26 novembre. Merci aux deux présidents de commission : Sébastien Loriette, Etienne Clément et à Chantal Zimmer qui a été la responsable de cette contribution. Merci également à Nicolas Brizion et Fabienne Ernst, nos chargés de mission qui ont formidablement joué le jeu de la souplesse et de la réactivité avec professionnalisme et bienveillance.

Au travail, aussi, dans l'établissement de liens productifs avec les services et les élus du Conseil Régional : Paul Nkeng, en charge des questions d'orientation travaille sur un projet qui constituera une belle preuve que nos avis vivent après avoir été adoptés. Marie de Metz-Noblat a rejoint le Conseil d'Administration de l'ART (Agence Régionale du Tourisme) et construit des liens avec le Vice-Président Tourisme du Conseil régional. Béatrice Hess œuvre à impliquer plus fortement le CESER Grand Est dans la dynamique olympique 2024 ; Joëlle Pijaudier-Cabot, Charles Tordjman et Michel Dehu ont magnifiquement fait valoir tout l'intérêt de nos travaux sur les droits culturels lors des Journées Éducation Populaire et Culture des 3 et 4 décembre, organisées par la Fédération Régionale MJC à Châlons avec la participation de Martine Lizola, présidente de la commission Culture du Conseil Régional. Merci là aussi à Jean-Christophe Coulon qui, malgré des difficultés de tous ordres qu'il a su dépasser, a accompagné efficacement ce comité de pilotage et a favorisé les conditions du succès de ces journées.

Un CESER au travail, un travail reconnu, et à ce titre, invité à participer à des évènements phares dans notre région. Nos 100 propositions vivent dans les faits, preuve en est, l'engagement des membres du CESER dans l'élaboration et le lancement du Business Act Grand Est (BAGE II).

Emmanuelle Ebel-Jost, Sabrina Greau, Véronique Klein, Jean-Pierre Langlet, Philippe Renaudin, Anne Ribayrol-Flesch, Virginie Willaime et moi-même, avons activement contribué à cette nouvelle étape du BAGE II, dans les groupes de travail, ainsi qu'au lancement le 7 décembre à Strasbourg.

Nous y avons mis l'accent sur les conditions de réussite en réitérant l'importance de l'enjeu de cohésion sociale pour accompagner les personnes et les territoires les plus fragiles, en affirmant la nécessité d'embarquer toute la cordée, des premiers aux derniers, pour un développement harmonieux de nos territoires. Nous nous sommes enfin inscrits dans la dynamique extrêmement intéressante de

l'écriture du « récit Grand Est », en affirmant l'engagement d'un CESER totalement partie prenante de ce mouvement.

Le CESER au travail aussi, dans son infatigable engagement au service des dynamiques et des solidarités rurales : l'édition 2021, du 18 novembre a mis en lumière des acteurs de l'économie, de la culture, de la solidarité qui dessinent un vivre-ensemble innovant, créateur de richesses matérielles et immatérielles et co-construisent en ruralité des territoires d'innovation, souvent dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Merci à Véronique Klein, la présidente inspirée et inspirante de notre prix et à tous les membres du jury, là aussi formidablement accompagnés par Béatrice Galant, en charge de l'organisation du prix.

Notre assemblée est un kaléidoscope de talents. Le travail de recensement qui va vous être proposé en janvier va en attester.

Enfin, Un CESER au travail dans sa mission de production de connaissance, d'analyse et de conseil : la séance d'aujourd'hui, très dense, en atteste :

- Production de la connaissance : c'est la précieuse contribution du Groupe de travail spécialisé (GTS) Conjoncture au travers de la Note de conjoncture, présentée à la presse la semaine dernière, et la présentation ce jour, des 20 indicateurs, outil annuel qu'il nous faut garder tant il éclaire ce qu'est notre région, dans les chiffres... Bravo à Jean-Paul Nollet président du GTS et à son groupe de travail.
- Production d'analyse : cette matinée consacrée aux orientations budgétaires 2022 s'enrichit, comme chaque année, de l'analyse budgétaire réalisée par la commission Finances : travail fécond, indépendant, qui nous permet un regard critique et constructif, rôle de notre assemblée pour le Conseil régional. Jacques Rimeize, président, entouré d'une équipe renouvelée et accompagnée avec brio par Solène Hebrard, chargée de mission, nous propose aujourd'hui un menu consistant – Analyse financière – Avis sur les Orientations budgétaires – Avis sur les programmes européens en un temps record, trop court. Avoir su fédérer l'ensemble de l'équipe pour nous proposer des avis construits et qui traduisent les recommandations de l'Assemblée, sans complaisance, en cohérence avec notre programme de travail et nos missions relève de la virtuosité.

Enfin cet après-midi, nous aurons à nous prononcer sur le bilan et engagement de la modification du SRADDET. Là encore, temps record... mais travail accompli.

Un CESER au travail pour terminer cette « drôle d'année » ...

Une année qui clôt le démarrage de cette nouvelle demi mandature résolument engagée dans le débat public ce que démontrent la motion de soutien concernant l'entreprise Saint-Gobain Pont-à-Mousson, et le démarrage d'un débat sur la forêt primaire présentés aujourd'hui.

Le CESER est bien le lieu de mise en discussion des opinions divergentes. C'est ici que se posent des controverses, que sont dépassés les désaccords, que se construisent des points de vue partagés ; dans un cadre de respect mutuel, d'écoute et de dialogue apaisés.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 9 décembre 2021